

Une lettre importante sur le Darwinisme absolu

Le numéro du 7 janvier 1899 de la *Civiltà Cattolica* contient un article intitulé : “ *Evoluzione e dogma*, ” où l'on soumet à un examen critique les idées évolutionnistes du R. P. Zahm et de quelques-uns de ses défenseurs anglais et italiens. Le P. Zahm, dans son livre sur *L'Evolution et le Dogme*, invoque en sa faveur l'autorité du R. P. Leroy, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui a écrit, en 1891, un ouvrage où il a exposé aussi une théorie évolutionniste.

La *Civiltà Cattolica* nous apprend que le R. P. Leroy a été appelé à Rome, en février 1895, *ad audiendum verbum*, et qu'il a désavoué, rétracté et réprouvé son livre, par une déclaration authentique, dont voici le texte français :

“ Lorsque le darwinisme vint à éclater, je me fis un devoir d'étudier cette doctrine dont nos ennemis espéraient pouvoir tirer grand parti contre les enseignements de la foi. En étudiant avec attention, il me sembla que tout n'y était pas à reprendre. Dans l'intérêt même de la religion et pour mieux combattre l'erreur, je crus qu'il y avait lieu de séparer l'ivraie du bon grain, afin de faire servir à la défense de la vérité révélée ce qu'il pouvait y avoir de plausible dans le système de l'évolution.

“ C'est au développement et à la défense de cette théorie que j'ai consacré divers écrits et notamment un livre intitulé : *L'Evolution restreinte aux espèces organiques*, publié à Paris en 1891, chez Delhomme et Briguet, éditeurs.

“ J'apprends aujourd'hui que ma thèse examinée ici, à Rome, *par l'autorité compétente*, a été insoutenable surtout en ce qui concerne le corps de l'homme, incompatible qu'elle est tant avec les textes de la Sainte Ecriture, qu'avec les principes d'une saine philosophie.

“ *Enfant docile de l'Eglise, résolu avant tout à vivre et à mourir dans la foi de la Sainte Eglise romaine, obéissant du reste en cela à ses ordres supérieurs, je déclare désavouer, rétracter et réprouver tout ce que j'ai dit, écrit et publié en faveur de cette théorie.*

“ Je déclare, en outre, vouloir retirer de la circulation, autant qu'il est en mon pouvoir, ce qui peut rester de l'édition de mon livre sur l'Evolution restreinte et en interdire désormais la vente.”

FR. M.-D. LEROY, O. P.

Rome, 26 février 1895.